

# La Petite Tunisie

LE PETIT TUNISIEN

SOCIALISTE

LA TUNISIE SOCIALISTE

**Insertions :** 1<sup>re</sup> page, 5 fr. la ligne; Échos, 2 fr. 50; Financières (2<sup>e</sup> page), 3 fr.; Chronique locale, 1 f. 50; Réclames en 3<sup>e</sup> page, 1 fr.; en 4<sup>e</sup> page, 0 f. 50; Petites ann., 0 f. 25. — Abonnements et Annonces payables d'avance.

Les annonces sont reçues dans toutes les grandes agences françaises et étrangères et à Tunis aux bureaux du journal.

Rédacteur en Chef : **ÉMILE LACROIX**

Rédaction et Administration :

TUNIS — 5, rue Es-Sâdikia (ancienne Municipalité) — TUNIS

TÉLÉPHONE 7.94

TÉLÉGRAMMES : PETITE TUNISIE - TUNIS

**Abonnements :** Tunisie et Constantine : un an, 10 fr.; six mois, 6 fr. France et Algérie; un an, 12 fr.; six mois, 7 fr. Etranger, port en sus. On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste.

Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration doit être adressé au directeur.

## De la Diplomatie à la Finance

M. le baron d'Anthouard de Wasservas s'est laissé faire violence.

Autrefois on disait que le journalisme menait à tout à condition naturellement d'en sortir, aujourd'hui on peut dire de la diplomatie qu'elle mène surtout à la finance et aux affaires si nous en jugeons par le nombre considérable de nos diplomates qui ont lâché la carrière pour les jets de présence de sociétés qui n'offrent pas toujours, il faut bien l'avouer, toutes les garanties voulues.

Mais qu'importe pourvu que ça rapporte et cela rapporte d'autant plus gros que les sociétés sont plus ou moins sujettes aux dividendes réduits à la plus simple expression, pour ne pas dire chimériques, avant la culbute finale. Mais les lanceurs habiles qui ont su s'entourer de noms et de titres ronflants savent, par expérience, combien cet appât est précieux pour les éternels gogos. Les « poires » ne se demandent même pas si l'affaire est sérieuse devant le nom et surtout le titre de l'ancien diplomate, c'est pour lui la meilleure des garanties, jusqu'au jour où il s'aperçoit, hélas ! mais un peu tard, qu'il a été échaudé. Alors il tempête, mais sa colère ne le guérit pas, car à la première occasion, il reprendra le chemin de la banque pour apporter ses nouvelles économies. On lui a fait gentiment croire que l'affaire paraissait bonne mais n'a pas réussi, est-ce qu'un baron ou un comte ancien ministre plénipotentiaire, aurait prêté son nom si l'affaire avait été douteuse? Et le tour est joué. Passez muscadés... jusqu'à la prochaine.

Cela ne veut pas dire que l'affaire à laquelle M. le baron d'Anthouard prête son nom ressemble à ces multitudes de sociétés qui ont englouti tant de milliards, mais il y a bien des chances pour qu'elle ne devienne intéressante que dans un temps encore très éloigné, si éloigné que les actionnaires peuvent sinon faire leur deuil de leur argent mais le considérer comme très compromis.

Il s'agit de la *Santo-Paulo Railway Cy*, autrement dit *Compagnie du Chemin de fer de Saint-Paul* (au Brésil), dont nous avons déjà eu occasion de parler en temps de paix.

Voici les renseignements que donne à son sujet le journal le *Brésil*, de Paris : ceux qui détiennent des titres feront bien de les lire et de conserver précieusement l'article comme fiche de consolation :

Les avocats du Receveur chargés de la réorganisation de cette Compagnie, ont suggéré qu'il conviendrait d'établir, sous une forme actuellement à l'étude, une entente entre les

représentants des diverses séries d'obligations, de manière à éviter les conflits qui amèneraient le démembrement de l'affaire au grand préjudice de tous.

Entr'autres mesures, il semble qu'il a été décidé de modifier la composition du conseil d'administration de la « Brazil Railway » et de ses succursales, en donnant à l'élément français l'influence prépondérante à laquelle il a droit. Cette dernière réforme, dit ce journal, a été heureusement commencée, par l'introduction dans le conseil d'administration de la Brazil Railway, de MM. d'Anthouard, ancien ministre de France au Brésil; Beaugé, ex-directeur des chemins de fer de l'Etat; Comble, ancien directeur général des chemins de fer de Santa-Fé; J. de Decker, avocat au barreau de Bruxelles; par la nomination de M. de Lalonde, ex-ministre de France au Brésil, comme administrateur du Port de Rio-de Janeiro, et probablement d'un autre Français comme administrateur de la Compagnie S. Paulo-Rio-Grande.

Ce projet de réorganisation servira à sauver en grande partie les capitaux français employés en grande quantité dans cette Compagnie; mais nous remarquons parmi les futurs administrateurs le nom de M. de Lalonde, ex-ministre français à Rio de Janeiro, dont l'incapacité a été évidente en plusieurs occasions et qui a bien peu pu veiller au succès des entreprises françaises au Brésil. Depuis quelques années, on remarque que lorsque les membres diplomatiques ont fourni une longue carrière et ont droit à leur retraite, ils sont bombardés administrateurs de compagnies et sont jugés bons pour que leurs noms servent d'enseigne ou de réclame dans le but de donner une certaine notoriété à une entreprise, qu'en général ils sont parfaitement incapables de diriger, parce qu'il y a une grande différence entre un diplomate et le directeur d'une industrie ou compagnie, exigeant en général des connaissances et une pratique toute spéciale.

L'exploitation du Port de Rio-de-Janeiro est une entreprise où il faut, outre beaucoup de tact, des connaissances financières et techniques spéciales, que le nouveau titulaire est loin de posséder. Décidément, si en France on veut que les entreprises françaises à l'étranger prospèrent, il est plus que temps de changer de système et de nommer des hommes d'affaires compétents à la tête des entreprises à l'étranger et non des diplomates en retraite et ayant un âge où l'esprit se repose.

Après cet exposé, on se demande si M. le baron d'Anthouard de Wasservas n'aurait pas mieux fait de rester dans la carrière et de se contenter de toucher les parts qu'il a dans certaines affaires de ce pays.

Billet de la Semaine

ENCORE UN MOT

SUR LA

Banca Commerciale Italiana

Voici ce que publiait ces jours-ci l'Information, le grand journal financier de Paris :

Tout le monde sait que cette puissante Société de banque, dont les actions sont cotées à la Bourse de Paris et dont un certain nombre de titres sont placés en France, a cependant contribué puissamment à la pénétration et à la propagation de l'influence allemande en Italie. Cette pénétration était telle qu'elle semblait de nature à tenir en échec la volonté gouvernementale elle-même. Les intérêts matériels du commerce italien pouvaient, en effet, se trouver affectés par ses relations avec la Banque et il en résultait de sérieuses préoccupations dans une clientèle à la fois influente et honorable. Le gouvernement italien s'est préoccupé de cette situation. On a demandé aux administrateurs allemands de la Banque Commerciale Italienne leur démission, et par réciprocité, les administrateurs représentant primitivement dans le conseil de la Banque les intérêts français se sont également retirés. Ceux-ci vont être remplacés par de nouveaux membres, mais ce serait faire injure aux anciens administrateurs français que de supposer qu'ils aient pu prendre sciemment leur part de responsabilité dans les tendances foncièrement germanophiles de la Banque. Nous savons bien qu'il n'en est rien. Or, les nouveaux membres ne sont-ils pas, comme leurs prédécesseurs, appelés à jouer un rôle purement passif dans la direction effective des opérations? Si cette direction reste inspirée d'un esprit germanique — et il ne manquerait pas d'en être ainsi au cas où un gros paquet d'actions se trouverait entre les mains des financiers allemands — à quoi auraient servi les mutations intervenues dans ce conseil? Sans nous étendre sur l'ensemble des communications très détaillées que nous reçûmes touchant l'action de la Banca Commerciale Italienne dès les premiers mois de la guerre. Il nous suffira d'exprimer la crainte que le point de vue allemand ne soit que trop bien défendu au sein de cette Banque. Dès lors, une réorganisation comportant le maintien ou même le renforcement de l'élément français aurait des chances de n'amener aucune modification dans les tendances manifestées par la Banque ou dans les méthodes qu'elle pratique.

Malheureusement, si l'on s'en tient aux quelques lignes suivantes de la *Gazette de Francfort*, nos appréhensions ne seraient que trop justifiées.

Voici, en effet, dans quels termes le journal allemand interprète les inclinations particulières de M. le sénateur Mangili, président du conseil d'administration de la Banca Commerciale :

« Dans un article « Exportations » pour l'Italie (voir édition du soir « du 1<sup>er</sup> septembre), qui nous était adressé par un commerçant, on accusait M. le sénateur Mangili « d'avoir participé à la campagne « germanophobe en Italie. Quelqu'un

« connaissait bien M. Mangili, dément cette accusation et nous écrit, « citant des faits et des dates desquels il résulte, en effet, que le sénateur Mangili a toujours eu, vis-à-vis des intérêts allemands, une attitude correcte, constatation dont nous sommes heureux de prendre acte. Il n'y a donc aucun motif « pour les commerçants d'éviter d'entrer en relations d'affaires avec la « Société d'Exportation Mangili, d'autant que cette Société occupe, dans « ses filiales allemandes uniquement « du personnel allemand ».

Ce satisfecit, décerné après enquête, n'est-il pas probant ?

Sans doute, aurons-nous la satisfaction d'apprendre de M. Mangili lui-même depuis cette époque, le *quantum mutatus ab illo*.

LE SEMAINIER.

## NOS ÉCHOS

Paul Lambert

Nous adressons nos plus sincères félicitations à notre bon ami et confrère Paul Lambert, lieutenant, chef d'une formation sanitaire sur le front des Vosges, qui vient d'être cité à l'ordre du jour pour sa brillante et vaillante conduite.

Tous ceux qui connaissent Lambert se réjouiront avec nous de la belle citation dont il vient d'être l'objet qui lui vaudra la croix de guerre en attendant la Légion d'honneur que nous lui souhaitons de tout cœur.

On peut dire que la presse tunisienne fait bravement son devoir et méritera plus tard de fleurir en bonne place dans les annales de la guerre pour sa vaillance et sa bravoure.

L'Agence Fournier et Suchard

L'Agence Fournier vient de faire passer, dans certains journaux, une note payante, cela va sans dire, en faveur de la firme suisse-boche Suchard.

On se demande si cette note ne frise pas l'inconscience quand on sait que les intérêts boches de Karl Russ et de sa sœur représentent soixante ou soixante-dix pour cent de l'affaire.

Nous jugions mieux l'Agence Fournier; aujourd'hui, avec sa défense de Suchard, nous ne saurions plus la prendre au sérieux puisqu'il a fallu un peu d'or suisse-boche pour la mettre au même niveau que sa rivale.

Un exemple à suivre

Le maire de Souk-Ahras a chargé le service de la police de passer dans tous les magasins où l'on vend des produits d'alimentation, à l'effet d'invoquer les commerçants à placer dans leurs balances le papier d'emballage qui leur sert à envelopper leurs produits avec une feuille de papier de la même dimension et de la même épaisseur du côté des poids.

Les commerçants qui ne tiendront pas compte de cet avertissement seront poursuivis conformément à la loi, et l'on sait que la loi inflige des amendes très élevées aux délinquants.

Pour les Serbes

La vente du petit drapeau russo-serbe a produit un peu plus de douze mille francs à Tunis et dans le contrôle.

Comme le contrôle de Tunis compte 300.000 habitants environ, cela fait 4 centimes par tête d'habitant !

C'est assez maigre, si l'on songe aux bénéfices scandaleux, disons le mot sans crainte, que réalisent des centaines de mercantis qui, avant la guerre, arrivaient péniblement à faire face à leurs échéances, tandis qu'aujourd'hui leurs coffres-forts s'emplit à vue d'œil.

Voilà des particuliers qui, dans leur for intérieur, voudraient certainement que cela dure le plus longtemps possible.

Après eux le déluge, quoi qu'il arrive, ils auront du pain sur la planche.

La vie chère

Il nous semble bien que le problème de la vie courante est près d'être résolu à Sfax grâce au dévouement d'un bon citoyen qui vend sa marchandise au prix du gros :

Ainsi le beurre en rouieau est vendu 4.40, au lieu de six quarante à Tunis,

les haricots Soissons 1.05 au lieu de 1.20 et 1.30, le riz glacé 0.70, les lentilles 0.80, le sucre St-Louis 1.10. Et ces prix s'entendent pour le détail, pour le demi-gros, la maison consent encore de nouveaux rabais.

Est-ce qu'il ne se trouvera pas un ou plusieurs imitateurs à Tunis de ce bon commerçant de Sfax ou faudra-t-il que nous allions nous réfugier dans la grande ville du sud pour y manger à notre faim suivant nos moyens ?

Contre les sauterelles

Depuis plusieurs jours, les autorités algériennes prennent des dispositions en vue de la lutte prochaine contre les sauterelles.

Nous serions heureux de savoir ce que l'on fait en Tunisie et si l'on se prépare à la lutte prochaine contre les terribles acridiens.

Souk-Ahras

Nous avons eu plusieurs visites ces temps derniers. D'abord celle de notre excellent docteur M. le médecin-major Mesguiche, en garnison à Deibat, qui s'est prodigué pendant les quelques jours passés au milieu de nous.

Puis MM. Guérin et Rouzard, directeur et directeur-adjoint des chemins de fer algériens de l'Etat, venus dans notre région pour affaires de service.

Tunis-Sfax-Gabès

On nous annonce pour le 1<sup>er</sup> mai prochain l'ouverture tant attendue et si utile par les temps présents de la ligne de Sfax-Graiba-Gabès.

Nous accueillons avec plaisir la nouvelle, mais nous nous permettons de demander si on ne va pas pousser plus loin le ruban d'acier jusqu'à Tatahouine et celui de Tozeur jusqu'à Nefta.

Dans la région nord, encore un coup ne conviendrait-il pas de relier Tébessa à Gabès d'une part et à Kalaâ-Djerda ?

Que va-t-on faire des prisonniers boches occupés à l'achèvement du Sfax-Gabès ?

Et les autres, les laisse-t-on couler des jours heureux, alors que les nôtres, en Allemagne, mènent une existence d'enfer et de galériens avec les travaux forcés ?

En attendant l'utilisation des nouveaux ateliers du Bône-Guelma à Ben Arous-Sidi-Fathallah, on a eu l'excellente idée d'aménager ces vastes locaux en casernes et hôpital.

M. le Résident ayant tenu à voir les installations de ce camp, s'y est rendu accompagné de M. le secrétaire général Blanc, du directeur du Bône-Guelma et de celui du service de santé militaire. Il a été pleinement satisfait et n'a pas caché sa satisfaction aux personnes qui l'entouraient et aux organisateurs.

C'est notre ami Bloch, le sympathique pharmacien bien connu de l'avenue de France, mobilisé depuis le début de la guerre, qui a été désigné pour assurer le service de pharmacie pour le nouveau camp.

Un président bien à sa place !

Nous avons annoncé qu'une journée dont le produit sera destiné aux troupes d'Afrique et aux soldats africains, en ce moment prisonniers de guerre et à leurs familles.

Un bureau a été constitué, nous ne savons qui l'a nommé, mais il faut être bien ignorant des choses de l'Afrique du Nord pour avoir confié la présidence au détresseur des quatre cents malheureux indigènes, dévotaires du habous de Kalaâ-Djerda !

Il faut avouer que le choix n'est pas très heureux, on aurait pu mieux trouver que l'évadé des caves de Pékin, que rien ne rattache à la Tunisie; puisqu'on y était, on aurait dû nommer aussi l'homme des pétroles des Carpathes et de tant d'autres sociétés aussi honnêtes comme membres du bureau.

La ligne maritime côtière

du Sud-Tunisien

La « Dépêche Sfaxienne » annonce que le *Tavignano*, de la Cie de Navigation Mixte, va cesser le service de la côte tunisienne Tunis-Sfax-Gabès-Djerba-Zarzis-El Biban qu'il assurait depuis plusieurs années et rentrer à Marseille.

La Compagnie de Navigation Mixte à laquelle appartient le *Tavignano*, s'est vu dans l'obligation de dénoncer son contrat avec l'Office postal, pour le transport du courrier et des colis postaux, ne pouvant plus assurer ce service devenu par trop déficitaire.

Chaque voyage lui coûtait, en effet, environ 2.000 francs, malgré l'augmentation du fret et bien que le navire en apportât son plein chargement.

JEAN-SANS-PEUR.

C'est une perte qu'il ne lui était pas possible de supporter plus longtemps.

Le service sera néanmoins assuré par le paquebot régulier venant de Marseille chaque semaine, mais ce navire ne touchant en dernier lieu que Gabès, les marchandises à destination de Djerba et Zarzis devront être prises dans ce dernier port et transportées au moyen de barques ou petits voiliers.

Nous espérons bien que la décision n'est pas définitive et qu'une entente interviendra pour continuer un service qui s'impose.

**Les lithines Gustin et les autres**

L'« Œuvre », le vaillant journal de Gustave Téry, vient de lancer contre les lithines Gustin et les autres une charge à fond qui, sûrement, produira de l'hésitation chez les consommateurs de ce produit et des similaires.

Pendant de longs mois, nous en avons fait usage, espérant obtenir un soulagement à nos maux, nous avouons humblement que nous avons dû nous arrêter, notre estomac commençant ou finissant, comme on voudra, par être délabré.

**Ligue anti-allemande**

La deuxième assemblée générale de la Ligue anti-allemande s'est tenue à Paris, à la mairie du 9<sup>e</sup> arrondissement. En fin de séance, les ligues ont procédé à l'élection d'un comité central composé de vingt-quatre membres. Ont été élus : président, M. Charles Chaigneau, ingénieur des Arts et Manufactures ; vice-présidents, MM. Berthemet, maire-adjoint du 16<sup>e</sup> arrondissement ; Briat, vice-président du Conseil supérieur du Travail ; Charles Milde, constructeur-électricien ; Georges Renard, professeur au Collège de France ; secrétaire général, M. Albert Noyer, journaliste parlementaire.

Après la discussion des questions inscrites à l'ordre du jour, M. Albert Noyer a fait une conférence applaudie sur : « Les crimes allemands ».

**AUTOUR DE VERDUN**

La bataille de Verdun marque-t-elle la fin prochaine de la guerre comme les allemands semblent l'espérer ?

Nous avouons que la place est de premier ordre et que sa chute serait pour nous un coup rude, mais l'auteur de ces lignes, qui connaît bien la région pour l'avoir habitée, ne croit pas que l'ennemi puisse aller bien loin si par hasard nos vaillantes troupes de première ligne étaient obligées de se replier sous la formidable avalan-

che des projectiles de tous calibres qu'il envoie depuis trois semaines contre Verdun et ses défenses.

L'Allemagne est aux abois, c'est un fait indéniable, elle le serait de puis longtemps sans la complicité, officielle, certainement non, mais voulue de ses cousins immédiats qui la racitaillent non par sympathie mais par amour du lucre.

L'Allemagne étant aux abois a besoin de voir vite cesser la guerre ; elle pense que Verdun pris, la France ne voudra pas aller plus loin et demandera à traiter, en quoi elle se trompe, car la France n'est pas l'Allemagne et elle ne considère pas les traités qu'elle signe comme des chiffons de papier.

Avec ses alliés, elle ira jusqu'au bout, jusqu'à ce que l'ennemi soit par terre, jusqu'à la victoire, Verdun pris ou non pris.

Malgré l'avance allemande de quelques kilomètres, nous ne croyons pas que Verdun tombe jamais au pouvoir des ennemis, ayons donc pleine et entière confiance, ne nous impatientons pas, et laissons passer la bourrasque qui ne sera pas la dernière, en nous disant que nos armées sont entre des mains sûres qui sauront les conduire sûrement à la victoire avec l'aide de tous nos alliés. Em. L.

**Les braves glorifiés EN FRANCE**

En attendant que la mesure réclamée par M. le député Millevoye, président de la Ligue antiboche, et M. Lemarchand, conseiller municipal de Paris, relative à un tableau d'honneur apposé dans chaque mairie de France, sur lequel figureront les morts de la commune de la guerre actuelle, pour en perpétuer à jamais le souvenir dans les générations futures, M. le ministre de l'Intérieur vient de prendre une décision qui marque un pas en avant dans cette voie mais qui, à notre avis, doit être complétée par l'autre.

Voici la dépêche télégraphique adressée par M. Malvy, ministre de l'Intérieur, à tous les préfets :

« Après avoir pris l'avis de M. le ministre de la Guerre, j'ai décidé que les maires seraient invités à faire afficher le texte des citations à l'ordre

de l'armée dont les militaires de leurs communes seraient l'objet. Veuillez adresser à cet effet des instructions aux municipalités. Cette publication s'appliquera à tous ceux, morts ou vivants, que leur courage ou leur dévouement a rendus dignes d'une citation. Elle devra également comprendre ceux qui ont été décorés de la Légion d'honneur ou de la Médaille militaire à l'occasion de la guerre actuelle et reproduire le libellé du Journal Officiel les concernant. Aucune dépense ne paraît devoir de ce chef résulter pour les communes jusqu'à la fin des hostilités. On se bornera, sans doute, dans la plupart d'entre elles, à l'affichage d'une copie, à l'extérieur de la mairie, et d'une autre dans une salle accessible au public à l'intérieur de l'édifice communal. Il sera loisible aux municipalités, lorsque les hostilités auront pris fin, d'adopter des dispositions convenables en vue de conserver le souvenir des actes d'héroïsme accomplis par les militaires de leurs communes ».

Dans cette guerre sanglante, voulue, préméditée et préparée depuis de longues années par le criminel kaiser, beaucoup des nôtres qui n'ont personne au front, et qui se trouvent dans des régions éloignées du front pourraient un jour oublier l'odieuse agression du peuple de bandits, les atrocités commises et reprendre avec nos ennemis des relations criminelles. Il faut, par tous les moyens possibles, empêcher ce crime de lèse-patrie, d'abord par un rappel constant et permanent des braves tombés pour la patrie et le maintien, après la guerre, des lois votées depuis les hostilités pour empêcher à jamais la reprise du commerce avec nos ennemis.

Il faudrait encore décréter après la guerre qu'une journée de deuil et de recueillement sera consacrée toutes les années au culte des morts tombés pour la France ; cette journée pourrait être celle du 2 août ou celle qui marquera la victoire complète, définitive, écrasante des alliés sur l'ennemi, mais il faudrait qu'elle soit distincte de notre jour des morts qui contiendrait à être affecté au culte du souvenir des civils.

Achetez TIMBRE CROIX-ROUGE 15  
10 c. affranch., 5 c. pour les bésésés

**Nouvelles de partout**

**Le « Petit Français »**

Nous recevons le premier numéro du « Petit Français », journal économique et antiallemand, qui vient de paraître à Bône sous la direction de notre excellent confrère Georges Candas.

Nous lui souhaitons bonne chance, succès et longue vie.

**Un rescapé**

On cite parmi les rescapés de la Provence notre ami Curtelin, fils aîné du sympathique vice-président de la Municipalité de Tunis, que nous félicitons bien vivement : on se souvient que son jeune fils faillit périr lui-même, en pleine mer, il y a quelques années.

**LA VIE FÉMININE**

La Vie Féminine entièrement transformée, paraissant tous les samedis, sera le seul journal de la femme édité en ce moment. Littéraire, artistique et sociale, elle traitera de toutes les questions intéressant les femmes dont elle veut être la Revue préférée.

Dans les premiers numéros, on trouvera la signature de : E. Faguet, de l'Académie Française. A. Aulard, Bataille, Tristan Bernard, Michel Corday, Lucien Descaves, Severine, Ernest-Charles, Georges Cain, Marcelle Tinayre, Gabrielle Reval, Marcel Boulanger, etc...

La Vie Féminine sera lue par tous parce que : intéressante par le choix de ses collaborateurs ; instructive par ses informations au point de vue travail, art, actualité ; utile par ses conseils à celles qui s'intéressent à la renaissance de la France de demain.

En vente partout, le numéro, 0 fr. 15. L'abonnement au prix très modique de un an, 6 francs.

La Vie Féminine est publiée sous la direction de Mlle Valentine Thomson, fille de l'ancien ministre, député de la deuxième circonscription de Constantine.

**Règlementation des Exploitations de Carrières**

Aux termes du décret du 1<sup>er</sup> novembre 1897 sur la police des carrières, quiconque veut continuer ou entreprendre l'exploitation d'une carrière est tenu d'en faire la déclaration au Directeur général des Travaux publics (Service des Mines). Une déclaration analogue est obligatoire, dans les 15 jours qui suivent la remise en activité, par quiconque veut reprendre l'exploitation d'une carrière abandonnée.

Cette déclaration doit être faite en deux exemplaires dont un sur timbre : elle doit indiquer le nom, prénoms et adresse

du signataire, la position précise de la carrière, la nature des matériaux à extraire et le mode d'exploitation prévu, si celle-ci doit être faite par galeries souterraines. Le Service des Mines délivre récépissé des déclarations qui lui sont adressées.

En cas d'accident qui aurait été suivi de mort ou de blessures, l'exploitant est tenu d'en donner avis à l'Ingénieur des Mines en même temps qu'au chef du poste de police ou de la brigade de gendarmerie.

L'observation de ces prescriptions rend le contrevenant passible des pénalités édictées à l'article 30 du décret précité.

**Le Succès d'un Livre**

Nous lisons dans la République de l'Oise :

« Jean-Bernard nous révèle, à ce propos, plus d'un conciliabule piquant qui n'avait pas encore été porté au grand jour de l'opinion publique. Il décrit notamment, avec une clarté satisfaisante, la situation militaire et diplomatique de cette mosaïque hétéroclite que forme l'Autriche-Hongrie et les négociations plus ou moins avouables entamées par le kaiser pour réaliser son rêve inassouvi « l'Allemagne au-dessus de tout ».

« Parmi toutes les publications similaires et souvent bien bâties, « l'Histoire générale et anecdotique de la guerre de 1914 », de M. Jean-Bernard, se distingue et se recommande par son caractère sérieux et documenté. L'ensemble de l'ouvrage restera dans l'avenir comme un monument élevé pieusement par un historien indépendant ».

Pavillon Beau-Séjour. - CARTHAGE-Station. - Restaurant de premier ordre. - E. GIRAUD, propriétaire.

Hôtel Moderne, Sfax. CAMOIN frères, propriétaires. Se recommande aux voyageurs et aux artistes. Prix modérés.

Grande Fabrique de Pâtes Alimentaires. Boulangerie. G.-B. FRANCO, 13, rue Sidi-bou-Mendil, Tunis. - Téléph. 450.

**Le Roi des Placements**

Il y a le roi des chemins de fer, le roi de la mer, le roi du pétrole, etc. Il y a aussi le roi des placements. Le BON DE CAISSE de la BANQUE FRANCO-TUNISIENNE, qui rapporte cinq pour cent net d'impôt. - 12, rue d'Alger.

**RAYMOND VALENSI**

INGÉNIEUR-ARCHITECTE  
22, rue de Russie - TUNIS  
Immeubles de rentes  
Constructions industrielles et rurales  
Arrosage - Distribution d'eau  
PLANS A FORFAIT - AFFAIRES - PROJETS

Le gérant : J. Giannitrapani.

Imprimerie Spéciale de la « Petite Tunisie Socialiste »

**Chaux Hydraulique & Ciment PAUL POTIN**

Dépôt : rue de Turquie (Port)  
Bureau : 22, rue Es-Sadikia

Téléph. : Tunis n° 197, Potinville n° 2 (réseau d'Hammam-Lit)

**RESTAURANT DU JAPON**

C. FIORINI & C. FALORNI, propriétaires  
7, RUE AMILCAR, 7 - TUNIS

Service à la Carte. - Repas sur commande. - Vraie Cuisine italienne. - Spécialité de Ravioli et Cassate. - VINS Fins de la la Maison ROUFF de Naples. - Vins de Piémont et Vins de Chianti.

**COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS**

Société anonyme au capital de 200 millions, entièrement versés  
Agence de Tunisie : Tunis, Bizerte, Sfax, Sousse  
Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe  
avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédits, ordres de Bourse, garde de titres, souscriptions, opérations diverses sur titres, lettres de crédit circulaires et mandats de voyage payables dans le monde.  
Dépôts à vue : 2 0/0  
Dépôts à échéance fixe (de 2 à 3 ans) : 3 0/0  
Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs bijoux, titres de propriétés.  
Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le vol et l'incendie.  
Location de compartiments à partir de 5 francs par mois

**BANQUE DE TUNISIE**

Société anonyme au capital de 8.000.000 de francs  
Siège Social à Tunis, 3, rue Es-Sadikia  
Succursales à BIZERTE, SOUSSE et SFAX  
Emission de chèques et de lettres de crédits - Change de Monnaies - Garde de Titres et Objets précieux - Dépôt à vue et à terme et toutes opérations de banque  
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

**Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie**

Société Anonyme - Capital 75 millions  
SUCCURSALE DE TUNIS : Avenue de France  
Agences à SOUSSE et à BIZERTE  
PRÊTS hypothécaires en participation avec le Crédit Foncier de France amortissables de 10 à 30 ans.  
Opérations de banque, Escomptes, Recouvrements.  
Ordres de bourse, Avances sur titres et sur marchandises. Garde de titres. Paiement de coupons. Paiements télégraphiques. Chèques et lettres de crédits sur tous pays.  
Location de coffres-forts. Changes de monnaies étrangères.  
Dépôts de fonds à échéances fixes. Un an à 4 ans 3 0/0.  
Dépôts à vue. Comptes chèques avec intérêts.

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE**

pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France  
Société anonyme fondée en 1874 au capital : 500.000.000  
Siège Social à PARIS : 54 et 56, rue de Provence  
Agences en Tunisie : TUNIS-SOUSSE-SFAX

**Principales Opérations**

Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts - Escomptes et encaissements d'effets de commerce - Avances sur marchandises et connaissements - Crédits documentaires - Délivrances de chèques sur tous pays - Opérations de Bourses - Souscriptions sans frais aux émissions - Avances sur titres - Garde de titres - Encaissements et Escompte de coupons - Virements télégraphiques - Billets et Lettres de crédit circulaires - Change de monnaie.

Correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger.

**SYPHILIS**

GUÉRISON DÉFINITIVE SÉRIEUSE sans rechute possible par les COMPRIMÉS de GIBERT 606 absorbable sans piqure  
Traitement facile et discret même en voyage  
La boîte de 40 comprimés 7 fr. 50 franco contre mandat.  
(Nous n'expédions pas contre remboursement)  
Pharmacie GIBERT, 19, rue d'Aubagne, Marseille.

Dépôt à TUNIS : Pharmacie SUCH, 3, avenue de Paris

**CAMPAGNE OLÉICOLE**

MOTEURS A PÉTROLE HORNSBY de 5 à 15 HP  
MATÉRIEL D'HUILERIE disponibles à la  
Maison R. WALLUT & Cie  
99, rue de Portugal - TUNIS

**Cie DE NAVIGATION MIXTE**

Cie Touache - Paquebots-poste Français  
AGENCE DE TUNIS  
(LIGNE MARSEILLE-TUNIS-SOUSSE-SFAX hebdomad.)

Pour les jours et heures des départs des bateaux, se renseigner à l'Agence principale de Tunis et aux agences de Sousse, Sfax, Djerbah, Gabès et Zarzis.

La Compagnie de Navigation Mixte accepte à Tunis les marchandises avec connaissements directs pour tous les points desservis par les Messageries Maritimes. - Services combinés avec les chemins de fer.

Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis, 8, rue d'Alger.  
Les Agents principaux : PÉDELUPÉ Frères.

**Vins, Eaux-de-vie du Domaine de Potinville F. BERNET**

TUNIS - Rue de Russie - TUNIS  
Liqueurs de Marques  
Eaux Minérales, etc.  
LIVRAISON A DOMICILE

**VACUUM MOBILOIL**

L'Huile qui graisse le plus  
Marque "GARGOYLE"  
Maison A. MODIGLIANI  
Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie :  
5, Rue Saint-Charles - TUNIS  
Télégr. Import-Tunis Téléphone : 0.74

**GRANDE DISTILLERIE TUNISIENNE G. & E. LICARI**

USINE A VAPEUR  
Rue d'Espagne et rue de Besançon - TUNIS  
Liqueurs de premier choix - Vins en gros  
Spécialité d'Amer et de Fernet LICARI  
Récompenses à plusieurs expositions et concours, Médaille d'or Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 1900.

**Pharmacie BLOCH**

14, Avenue de France, et rue Al-Djazira, 2  
Léon Bloch Fils

Pharmacien de 1<sup>re</sup> classe de l'Université de Montpellier Lauréat de l'Ecole Supér. d'Alger

Spécialités françaises et étrangères. - Optique médicale. Oxygène, sérums, préparations et pansements stérilisés. Service spécial d'expédition immédiate. - Conditions avantageuses pour Sociétés, Exploitations minières, agricoles, industrielles.  
Téléphone 553

**Lait Condensé Suisse**

**"LA SEMEUSE"**

BERNA MILK & Co - THOUNE  
Fournisseurs de l'Armée Française, des Services de la Santé et du Ravitaillement.  
Supériorité et Fraîcheur garanties  
Se recommande à toutes les personnes soucieuses de leur santé.  
L'essayer, c'est l'adopter  
Demandez LA SEMEUSE dans toutes les Epiceries  
Rouen, 25 décembre 1915.

**VÊTEMENTS J. BELL**

5, Rue d'Italie, TUNIS



**TUNISIA-PALACE**  
Hôtel de premier ordre  
LUMIÈRE ÉLECTRIQUE  
150 CHAMBRES & SALONS  
Hôtel de premier ordre  
LUMIÈRE ÉLECTRIQUE  
LE PLUS BEL HOTEL DU LITTORAL AFRICAÏN - JARDIN D'HIVER